

La situation sera des plus singulières, on ne peut le nier, et la présidence la plus élémentaire commandait aux ministres de choisir pour cette mission d'avance d'office du régime tombé, c'est-à-dire d'être qui a le plus heureusement servi le pays à la dernière heure et en vue, mais sans avoir signé l'interpellation victorieuse. Eh bien ! il semble que les ministres de l'interregne se soient juré de ne pas faire l'économie d'une seule faute, car, pour livrer cette bataille perdue d'avance, ils prennent le membre du cabinet soi-disant libéral qui a, en qualité de ministre de l'Empire autoritaire, dirigé la campagne électorale; ils chargent le coupable lui-même de défendre ses actes dont ils assurent ainsi bénévolement toute la responsabilité. Peut-on douter un seul instant que le ministère ne soit ébranlé par une telle situation et qu'il ne tombe inévitablement, devant un vote de défiance, 24 heures ou 48 heures la session de la Chambre?

Nous ignorons pas que le purité de la réaction, qui, dans tous les temps, oublie tout et apprend rien, compte sur cette crise ministérielle pour produire en fin de compte une assemblée, incomplètement constituée, mais définie et n'ayant pas encore trouvé le moyen de s'affirmer, comme sur une occasion propice pour ressaisir le pouvoir qui lui a échappé au mois de juillet derniers. Les royalistes se persuadent-ils que la Chambre actuelle, composée pour la moyenne partie de candidats qui, n'ont pas voulu le nouvel ordre de choses, en face de quel elle se trouve placée, et qui elle ne définit pas, peuvent qu'un milieu des institutions nouvelles de la monarchie, que la présence d'une crise ministérielle se produisant dans de telles circonstances, ne serait pas difficile de faire tomber, sous le joug accoutumé de la réaction, de la réaction.

Si l'empereur, plus sage de constituer avant le 29 novembre ce ministère inévitable, qui pourra répéter toute solidarité avec les actes électoraux de l'empire autoritaire, et qui lui donne pour mission de préparer, avec le concours de la Chambre actuelle, un nouveau appel au pays dans des conditions de législation et de groupements de votes satisfaisantes, l'empire libéral sera fait.

fait pas deux amis, mais bien un seul, de même que deux et deux font quatre.

Le seul moyen qu'il le gouvernement d'attester sa bonne foi et sa ferme volonté d'aller jusqu'au bout dans la voie nouvelle, c'est de se séparer, de ministères, et d'imposer dans le pays, au lieu d'un parti, et de former un cabinet libéral composé d'hommes politiques qui ont donné au pays des preuves de leur fermeté et de leur indépendance éclairées. On ne doit pas se dissimuler, du reste, que les hommes de valeur, habitués à parler pour dire quelque chose et à faire leurs actes d'accord avec leurs paroles, n'accepteront point d'être les premiers ministres responsables d'un régime nouveau sans imposer à l'empereur l'acceptation d'un programme dont les premières conditions soient : la révision de la loi électorale, l'abandon du système des candidatures officielles, la nomination des maires par les conseils municipaux ou par les électeurs, l'abrogation de l'article 75, la diminution des charges budgétaires et militaires et la suppression des impôts excessifs qui pèsent sur les organes de la publicité.

Plus le gouvernement tardera à les appliquer, plus leur programme prendra d'extension; car l'histoire nous montre que plus un gouvernement marchande les réformes qui sont à l'ordre du jour et en ajourne la réalisation, plus l'opinion publique devient exigeante.

Si, au contraire, dans le vain espoir de pouvoir reculer en partie sur ses concessions antérieures, il attend, pour le faire, que le cabinet actuel son tombé devant le premier vote que la Chambre aura à émettre, il court le risque de provoquer une situation confuse et embarrassée, qui peut aboutir, non plus seulement à la dissolution de la Chambre, mais bien à celle du gouvernement lui-même.

l'ère sérieuse, c'est-à-dire sérieusement appuyés par des comités et par des journaux. Les députés actuels n'ont pas encore donné signe de vie, quoique, suivant la tradition, le député élu et ayant opté pour une autre circonscription ait toute autorité pour recommander tel ou tel candidat. Mais il paraît que ces recommandations ne seront formulées que dans la dernière semaine de la période électorale. Il y aura conseil de députés dimanche prochain, et une décision sera prise. Jusque là, les candidats et les électeurs seront laissés à eux-mêmes.

Excepté chez les partisans des candidatures inassues, nous ne voyons pas de plan de campagne bien défini. D'un côté, désordre, de l'autre apathie, voilà la situation du jour.

Le *Sicte*, ce matin, déclare qu'il combattra en rigueur la candidature de M. Ledru-Rollin et immédiatement au-dessous de cette déclaration se trouve un petit lettre de M. Darier qui annonce qu'il se désiste de sa candidature.

Parmi les candidats qui se présentent, et qui sont parfaitement inconnus, figure un M. Manet qui se porte dans la 3^e circonscription, celle qui avait été M. Bancel. C'est peut-être le rapport des noms qui a paru un titre à ce Monsieur. Son affiche que nous avons vue ce matin sur les murs de la 3^e circonscription porte : A. Manet, radical quant au but, modéré quant aux moyens. Il aura peut-être douze voix.

Il est question d'une candidature très-acceptée dans le sens démocratique qui se porterait dans la première circonscription.

L'initiative est excellente à coup sûr, car beaucoup d'électeurs se soucient peu de voter pour M. Rochefort dont la nomination leur paraîtrait une tâche pour le suffrage universel. Quel sera ce candidat? Je n'ai encore pu le savoir.

On assure que des électeurs influents ont fait des démarches auprès des députés élus en mai pour les engager à intervenir et à rendre quelque dignité aux élections de novembre qui menacent de compromettre la cause libérale.

CH. CAROT.

Paris, mercredi 10 novembre.

L'événement du jour est le manifeste de M. Ledru-Rollin. La première réflexion que suggère la lecture de ce document est celle-ci : l'exil est réellement une peine sévère, un châtiment terrible, car il ôte aux plus belles intelligences une partie de leurs facultés. Nul ne niera que M. Ledru-Rollin ne soit un des cinq ou six grands orateurs que la France ait eus depuis Mirabeau; il eut son honneur de popularité, et il ne manque pas de rappeler que deux millions d'électeurs acclamèrent son nom il y a vingt ans. Le manifeste qu'il vient de publier révèle, en même temps qu'une ignorance surprenante des hommes et des choses, une sorte d'aberration de l'esprit politique perdu dans les nuages de la contemplation. Le tribun passionné de 1848, au lieu de profiter des leçons de l'expérience, remonte à 80 ans en arrière, et par le style comme par les idées, redonne le disciple des rêves philosophiques de la fin du XVIII^e siècle. Et comme il prête le flanc à ses adversaires ! Au régime impérial, même modifié pour des réformes progressives, qu'oppose-t-il une synthèse politique et humanitaire, une formule vague d'un nouveau *Théophrastus* ? Il parle des fautes et des folies de l'Empire, sans songer que lui-même, un des fondateurs de la république, fut chassé de France au nom de la république à la suite de la folle journée du 14 juin, pour conquérir la liberté, il fait appel à la violence, à l'émeute. Pour compléter cette série de fautes, il refuse de se rendre à l'avis de ceux qui eussent assuré son élection s'il avait prêté serment. Exilé de France à la suite d'une tentative de violation de la loi;

provoquant la guerre civile, il reste loin des électeurs, à l'abri de l'hospitalité anglaise. Aussi voyez quels journaux et quels hommes appuient cette prétendue candidature qui ne peut être qu'une protestation stérile : le *Nécessaire*, le *Rappel*, la *Reforme* et le *Pays*, les extrêmes de la révolution et de la réaction. Et pour qu'aucune contradiction ne soit évitée, c'est un de ses anciens collègues et collaborateurs, M. Crémieux, qui devient son écrivain le plus sérieux. Nous ne pouvons prévoir si, au dernier moment, il s'opérera un revirement dans les esprits des candidats et des électeurs. Mais aujourd'hui la manifestation organisée en faveur de M. Ledru-Rollin nous paraît devoir tourner à la honte du parti révolutionnaire.

M. Pouyer-Quertier est à Paris; il a déjà écrit vers une heure une conférence avec son ami M. Jules Brame qui doit l'engager à accepter la candidature dans la troisième circonscription. Nous saurons ce soir ou demain ce qu'il aura résolu.

Des électeurs influents de la 1^{re} circonscription agissent activement auprès de M. de Laboulaye pour qu'il revienne sur sa décision et pose sa candidature au nom de la démocratie libérale. Il serait vraisemblablement appuyé par un groupe de journaux comme le *Journal des Débats*, le *Temps*, le *Sicte*, la *Liberté*, l'*Opinion nationale*, etc. L'homme le moins libre, la plus tourmenté de France en ce moment est assurément le candidat révolutionnaire socialiste, M. H. Rochefort. Ses administrateurs des réunions publiques ne lui laissent guère un instant de répit, et le candidat a dû déjà changer de domicile pour se soustraire à leur enthousiasme. On prétend que c'est la police qui a organisé cette *vie* contre lui et qu'elle est actuellement représentée dans les groupes des frères et amis. Je ne sais ce qu'il y a de vrai là dedans. La vérité est que M. Rochefort se trouve en ce moment l'idole d'une certaine populace; il ne se passera pas un long temps sans qu'il fasse une cruelle expérience de la popularité, et je suis sûr que quand il est las du vacarme des clubs et de la rue, il fait déjà d'amères réflexions.

Je reçois une communication sur laquelle j'appelle votre attention :

« Il est certain qu'il y a eu des pourparlers ministériels entre M. Emile Olivier et MM. de Chasseloup-Laubat et Magna de l'autre. Mais ce qui n'est pas moins certain, c'est que M. Emile Olivier ne stipulait qu'un nom de MM. de Talhouët et Segris et n'était nullement autorisé par les autres membres du tiers parti, qui se montrèrent peu satisfaits de la façon mystérieuse dont le député du Var a agi pendant toutes ces négociations. Aussi il pourrait bien se faire que MM. de Chasseloup-Laubat et Magna, qui, en cherchant à s'adjointre MM. E. Olivier, de Talhouët et Segris, ont eu l'espoir de conquérir ainsi l'adhésion du tiers parti, n'arriveront à un résultat absolument contraire. »

On parle d'une réunion prochaine des principaux membres du centre gauche, de MM. D'Andelarre, Latour Du Moulin, Keller, Buffet, De Dalmas, Lefebvre, Martel, le comte Dara, etc., pour décider ce qu'il conviendrait de faire dès le début de la session; que le ministère soit ou ne soit pas modifié.

Je trouve du reste dans quelques journaux une communication analogue à ce qui précède : vous pouvez y reconnaître un commencement d'action de la part du tiers-parti.

On annonce que les ministres se sont prononcés contre la suppression du timbre des journaux. La question ne peut être ainsi que provisoirement résolue; elle reviendra à son heure devant les Chambres.

Le roi Victor-Emmanuel est hors de danger; le prince Napoléon et le prince de Clotilde ont quitté Florence pour revenir à Paris.

On assure que l'Impératrice sera de retour à Paris pour le 27.

Il paraît que l'Empereur de Russie ne verra point passer l'hiver à Nice. La nouvelle que nous nous avait été donnée ne serait qu'une réclame imaginée par les Nicosis, qui ont des maisons à louer.

Pendant le mois d'octobre le Tribunal de Commerce de la Seine a rendu 200 jugements portant déclaration de faillites; il n'y en avait eu que 192 pendant le mois de septembre. Les exploits de messieurs les irréconciliables ne sont peut être pas étranger aux souffrances de notre place commerciale.

On dit que le gouvernement vient de renforcer la garnison de Paris.

Il est de nouveau question d'un document important que publierait le *Journal officiel* avant les élections. Je n'en crois rien pour ma part.

C'est le général Lebreton, député d'Eure-et-Loir, qui présidera la première séance du Corps législatif, le colonel Régnaud étant excusé sur son état de santé.

La première représentation de *Choucrier de Maison rouge* a été remise à demain à cause de l'indisposition d'un artiste.

CH. CAROT.

BOURSE DE PARIS DU 10 NOVEMBRE.

Bourse calme; sans affaires importantes, quelques quelques hausseurs du balaisiers également ébranlés dans leurs convictions et qui se livrent sans le jour. Noire rente, qui était à 117.1/2 à la veille de la clôture, n'a pas voulu le nouvel ordre de choses, en face de quel elle se trouve placée, et qui elle ne définit pas, peuvent qu'un milieu des institutions nouvelles de la monarchie, que la présence d'une crise ministérielle se produisant dans de telles circonstances, ne serait pas difficile de faire tomber, sous le joug accoutumé de la réaction, de la réaction.

Sous ce titre : *Rochefort à la tribune*, la *Liberté* publie ce qui suit :

Samedi. — Grand, mûre — très malgre, également malgre. Tête plus que nue — d'une couleur indifférente, entre le blanc de cèbre et le bleu verdâtre, de la lumière électrique.

Les pommettes saillantes — les yeux caves — le front développé — le menton terminé par la barbiche des yankees — plus incolore — le nez accidenté — le tout anguleux comme un coin à fendre... tout ce qu'on voudra.

Les cheveux — broussaille indépendante — à la fois flammé et plumet.

Vêtement — un stut en borquet d'hiver. Pas sérieux.

Chapeau noir, Son excuse : descend de wagon.

Il entre, Vive Rochefort ! Il marche. Vivé Rochefort ! Il s'émancipe quelques minutes de repos. Vive Rochefort ! Quelqu'un parle, avant lui. Vive Rochefort ! Il monte à la tribune, Vive Rochefort ! Vive Rochefort !

Il parle. Silence.

Citoyens, je suis touché, je dirai même un peu surpris de l'accueil sympathique que je reçois. J'ai peu fait pour la cause républicaine (avertissement de nomination), démocratique... Et ce que je ferai... je le ferai toujours par vos voix, et avec vous. J'accepte le mandat impératif dans toute sa rigueur. Il faut qu'il n'y ait entre nous ni malentendu ni équivoque. Mon intention, si mon nom sort de l'urne, est de louer aussitôt — dans la circonscription une salle aussi vaste que possible, et d'y réunir une fois, deux fois même par semaine, mes électeurs... Je ne porterai à la tribune du Corps législatif

ronne de cher, la famille Briant débouchait... Vous êtes de bien aimables voisins... Certainement, certainement — répondit Corinne.

Et ce moment, M. et Mme Briant faisaient... Certainement, certainement — répondit Corinne.

Et ce moment, M. et Mme Briant faisaient... Certainement, certainement — répondit Corinne.

Et ce moment, M. et Mme Briant faisaient... Certainement, certainement — répondit Corinne.

Et ce moment, M. et Mme Briant faisaient... Certainement, certainement — répondit Corinne.